

Concours de nouvelles: prix littéraire « Marguerite de Valois »

Règlement

Article 1: objet du concours

L'organisateur du concours littéraire est le lycée Marguerite de Valois d'Angoulême ; il s'inscrit dans le cadre de la commémoration des cinquante ans de cet établissement et rend hommage à Marguerite de Valois, auteur de nouvelles et protectrice des arts. Les dates d'ouverture du concours sont du **23 janvier au 3 avril 2012.**

Article 2: condition du concours

Le concours individuel est ouvert à tout lycéen et à tout collégien de l'Académie de Poitiers. Il est constitué de deux catégories, une collège et une lycée.

Le sujet de la nouvelle est libre mais celle-ci devra impérativement:

- mettre l'accent sur un personnage féminin, aux qualités humanistes.
- Insérer dans la nouvelle-à une place indéterminée- le passage suivant extrait de *L'Heptaméron*, (troisième journée XXI), oeuvre de Marguerite de Valois. Ce passage ne sera ni tronqué, ni modifié et est donc imposé par le comité de rédaction du concours:

Rolandine lui répondit d'un air décidé: « Je suis très heureuse de vous voir aborder un sujet dont j'avais depuis longtemps décidé de vous parler et à quoi, depuis deux ans que je vous connais, je n'ai cessé de penser, repassant en moi-même toutes les raisons que j'ai pu inventer pour ou contre vous ».

- Intégrer un titre à la nouvelle.

La nouvelle sera inédite et l'auteur s'engage à en être le créateur exclusif. (En cas de plagiat, l'auteur devra en assumer seul toute responsabilité).

Rappel: La nouvelle est un écrit court et intense qui présente des personnages peu nombreux, comporte une dramatisation et offre une fin originale et déroutante respectant toutefois la cohérence du récit.

Article 3: exigences du concours

Les textes proposés devront se présenter ainsi:

- format de la page A4
- police de caractère: Times New Roman
- grandeur de caractère: corps 12
- interligne: 1,5
- des marges sont nécessaires pour faciliter le travail du jury (une largeur d'environ 3-4 cm est conseillée)
- la nouvelle ne pourra pas excéder 6 pages
- chaque concurrent ne peut envoyer qu'une seule nouvelle.
- les feuilles seront écrites en recto et numérotées.
- Les nouvelles seront conservées au lycée Marguerite de Valois et en aucun cas diffusées ou utilisées sans l'autorisation de leur auteur.
- La nouvelle, ne comportant aucun signe d'identification, sera accompagnée d'une feuille sur papier libre précisant le nom, le prénom, la classe et l'établissement ainsi qu'un engagement sur l'honneur indiquant que l'élève est l'unique auteur de cette nouvelle. L'ensemble devra parvenir au lycée Marguerite de Valois à l'adresse suivante, avant le 03 Avril 2012 (date impérative).

Concours de nouvelles
Prix littéraire « Marguerite de Valois »
B.P 1392
16017 Angoulême Cédex

Article 4 : le prix

Le prix littéraire « Marguerite de Valois » sera remis lors de la semaine de commémoration des cinquante ans du lycée, accompagné de prix pour les trois premiers lauréats dans chacune des catégories . Les lauréats seront avertis personnellement et l'ensemble des résultats sera communiqué sur le site du lycée Marguerite de Valois.

Article 5: le comité de lecture

Le comité de lecture est composé de différents membres : professeurs, personnels de Direction, Personnels administratifs et d'entretien, écrivain...
Le classement des nouvelles sera effectué suivant les critères suivants:

- choix du sujet et intérêt du récit
- respect des conditions du concours
- caractère personnel et travaillé du style.